



PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle du conseil d'administration du Conseil de quartier de St-Roch (CQSR), tenue le jeudi 30 avril 2026 à 19 h au YMCA St-Roch, 500 rue du Pont

Présences

Membres avec droit de vote

Thomas Brady	Président (2026)
Robert Jardine	Administrateur (2026)
Marjorie Giones-Larouche	Secrétaire (2027)
Odette Lavoie	Administratrice (2026)
Catherine Pelletier	Administratrice (2026)
Daniel Morgan	Trésorier (2027)
Kendra Bédard	Vice-présidente (2026)

Membres sans droit de vote

Elainie Lepage conseillère municipale, district St-Roch Saint-Sauveur

Autres participants

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 19 personnes assistent à l'assemblée en présence, dont Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques au Service des relations citoyennes et communications.

Absences

Jamal Elhachmi	Administrateur (2027)
Joy Chamoun	Administratrice (2027)
Simon Gauthier	Administrateur (2026)
Robert Rousse	Administrateur (2027)

26-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

Thomas Brady constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 2. Daniel Boucher appuie. Adopté à l'unanimité.

26-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Thomas Brady effectue la lecture de l'ordre du jour. Aucun changement n'est demandé.

SUR PROPOSITION de Thomas Brady, DÛMENT APPUYÉ par Daniel Morgan, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour modifié.

Adopté à l'unanimité.

26-AGA-03 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 avril 2025

PROPOSITION de Kendra, DÛMENT APPUYÉ par Carole Beaulieu, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 24 avril 2025.

Adopté à l'unanimité.



26-AGA-04 Élections

- Présentation du déroulement des élections

Daniel Leclerc, à titre de président d'élection, présente la mission et les mandats du Conseil de quartier St-Roch : une instance intermédiaire privilégiée pour établir un lien entre les résidents d'un quartier et collaborer avec la municipalité. C'est un organisme politique non partisan, y compris ses administratrices et administrateurs. Le conseil de quartier est inscrit à la Charte de la Ville, et c'est aussi un organisme indépendant inscrit au Registraire des entreprises. Le conseil de quartier se veut un lieu d'expression, de proposition et de recommandations sur divers sujets (incluant l'aménagement, la vie communautaire, l'urbanisme, le verdissement, etc.). Le conseil de quartier peut également mettre en place des projets en concertation avec la communauté grâce à des subventions spécifiques.

Daniel Leclerc présente ensuite la répartition des postes au sein du Conseil de quartier. Il y a 11 postes au total :

- Dix (10) postes électifs pour les personnes résidant dans le quartier répartis comme suit :
 - 4 postes réservés aux femmes ;
 - 4 réservés aux hommes ;
 - 2 postes neutres.
- Un à trois (1 à 3) postes cooptés qui peuvent être occupés par des acteurs du quartier n'étant pas nécessairement résidents.

Cette année, la moitié des postes sont en élections dans le cadre de cette AGA (5 postes).

- Postes réservés aux femmes en élection
 - Kendra Bédard
 - Odette Lavoie
- Postes réservés aux hommes en élection
 - Thomas Brady
 - Robert Jardine
- Poste neutre en élection
 - Simon Gauthier
- Appel de candidatures

Daniel Leclerc vérifie auprès des participantes et participants en salle si d'autres personnes souhaitent déposer leur candidature. Personne ne se manifeste.

- Présentation des candidats

M. Leclerc indique le nom des personnes ayant fait parvenir leur candidature en amont pour les élections et vérifie leur présence en salle. Tous les candidats sont présents. Ils sont invités à se présenter à l'assemblée.

Candidates postes réservés aux femmes

Valérie Gélinas : Ingénieure de formation, elle réside à la Pointe-aux-Lièvres. Elle souhaite s'engager au conseil de quartier, car elle préfère s'impliquer plutôt que rester à la maison et critiquer. Elle aime discuter et rencontrer de nouvelles personnes citoyennes.

Gina Larouche : Originnaire du Saguenay, elle est revenue vivre dans le quartier il y a près de deux ans, ses enfants fréquentent l'école du quartier. Elle a étudié en Relations industrielles à l'Université Laval et travaille comme directrice RH à la Sopfeu. Elle souhaite transmettre sa passion pour la Basse-Ville et faire partie du changement.

Candidats postes réservés aux hommes

Daniel Boucher : Retraité du CN, il réside à la Chancelière. Il souhaite s'impliquer, car il est touché par les enjeux d'itinérance et souhaite améliorer les choses. Il possède une vaste expérience dans les CA d'autres organismes communautaires.

Thomas Brady : Président sortant du conseil de quartier, il rebrigue un mandat. Il possède une maîtrise en génie de l'eau de l'Université Laval et habite depuis 6 ans rue du Roi. Il se représente, car le quartier bouge, le conseil est dynamique et il souhaite être partie prenante des changements.

Candidate poste neutre

Kendra Bédard : Après 2 ans sur le conseil de quartier, elle souhaite poursuivre son engagement. Elle travaille comme directrice générale du Centre Jacques-Cartier et aime réaliser des projets en lien avec le verdissement ou la sécurité routière. Nouvellement maman, la petite enfance l'intéresse également.

- Scrutin (en présentiel seulement)

Puisque le nombre de candidats est égal au nombre de postes à combler, les candidats sont élus par acclamation pour des mandats terminant en avril 2028.

Kendra Bédard, élue pour 2 ans sur un siège neutre ;
Valérie Gélinas, élue pour 2 ans sur un poste réservé aux femmes ;
Gina Larouche, élue pour 2 ans sur un poste réservé aux femmes ;
Thomas Brady, élu pour 2 ans sur un poste réservé aux hommes ;
Daniel Boucher, élu pour 2 ans sur un poste réservé aux hommes.

Daniel Leclerc et le conseil de quartier félicitent les nouveaux venus et remercient les membres sortants : Robert Jardine, Odette Lavoie et Simon Gauthier.

Catherine Pelletier fait part de son intérêt à être de nouveau cooptée pour l'année 2026-2027.

26-AGA-05 Présentation d'un organisme : programme PRISM de Lauberivière

Rappel : à chaque assemblée, un organisme de St-Roch présente ses services. En mai, le Squat Basse-Ville présentera ses services.

Julie Tremblay, accompagnée d'Éric, le directeur de Lauberivière, présente le programme de réaffiliation en itinérance et en santé mentale (PRISM).

Lauberivière dispose de 24 lits pour le programme PRISM, dont 10 lits de rétablissements pour les personnes qui sortent de l'hôpital.

Ce programme existe depuis 2013 à Montréal, c'est un partenariat avec le CIUSS.

Le programme, sur une base volontaire, permet un séjour d'environ 3 mois (ce n'est pas rigide), avec les repas, des activités, et une offre de soins (psychiatre présent 2 x par semaine, infirmière, suivi en santé mentale). Pendant leur séjour, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ont l'opportunité de sortir et entrer à leur guise, c'est un milieu de vie.

À Québec, le programme a été lancé en avril 2025, et 102 personnes ont été accueillies depuis le démarrage du projet. Ce programme présente de beaux succès, plusieurs des personnes ont été relocalisées vers la communauté, dans des logements (type HLM), dans un milieu adapté à leurs besoins.

Le programme PRISM permet par ailleurs d'occuper 100 % de la nouvelle bâtisse (102 lits disponibles).



En moyenne combien de temps dure le programme ?

Idéalement c'est 3 mois, mais on n'est pas rigide, si on voit que la personne travaille sur elle, on peut la garder plus longtemps. Si après un premier séjour, il y a une rechute, elle peut faire un autre séjour.

Est-ce que les gens viennent vers vous pour ce service ou c'est vous qui allez vers certains profils ?

Au début du programme, on se disait peut être telle personne pourrait en bénéficier, et on allait lui demander. CE qui est important c'est d'établir un lien de confiance pour que la personne veuille suivre le programme. À Lauberivière, on est « aubergistes », pas travailleurs de rue, mais une fois que les personnes viennent, prennent un café, parlent avec les intervenants sur une base régulière, elle va peut-être penser à nous pour les autres services.

D'autres organismes peuvent aussi nous recommander des personnes.

J'ai utilisé les services de la Cafétéria récemment, la nourriture était bonne, mais il y avait quelqu'un couché à terre qui dormait. Ce n'est pas acceptable à mon sens, c'est même déprimant, on vient vous voir pour de l'hébergement et ça dort à terre.

Au Centre de jour, normalement, on ne laisse pas dormir les gens, ce n'est pas le lieu, mais si la personne en a besoin, on ne va pas la réveiller. C'est déprimant, mais près de 6000 personnes différentes ont utilisé les services en 2025, alors ça pourrait aussi être pire. Il n'y a pas assez de ressources dans toute la ville ni de moyen pour en faire plus.

Comment gérez-vous la concentration de services à Lauberivière : si une personne veut arrêter de consommer, elle ne souhaite peut-être pas venir dans votre établissement, et être entourée de gens qui ont consommé.

C'est certain que ce serait encore mieux si le programme était en dehors des murs de Lauberivière, toutefois, la consommation peut se faire n'importe où en ville, et à Lauberivière la consommation est interdite. Lorsque c'est la première expérience d'hébergement de la personne, ça peut être très confrontant de voir autant de gens, mais ça peut aussi être une source de motivation. Par ailleurs, dans les logements et au programme PRISM, il y a un encadrement, on vérifie que les gens réalisent leurs tâches ménagères, etc.

Est-ce qu'il existe d'autres services « secrets » ?

Il y a 18 logements subventionnés et supervisés aux 6^e-7^e étages de la bâtisse. Les logements (studio et 3 ½) permettent d'accéder à l'autonomie.

L'autre service peu connu, c'est la Fiducie : une aide pour établir un budget. Les personnes en situation d'itinérance chronique confient leurs revenus à la Fiducie, qui les aide à gérer les besoins de bases (loyer, nourriture). Une fois que ces besoins sont pris en charge, on peut se concentrer sur les vrais enjeux.

Est-ce que vous acceptez les personnes qui consomment ?

Le programme PRISM est avant tout destiné à la santé mentale. Cela dit, si on attend que quelqu'un règle son problème de boisson, par exemple, avant de l'aider, alors on ne l'aidera jamais. Donc oui, on accepte une personne un peu éméchée, mais personne n'a le droit de consommer dans les locaux de Lauberivière. Un programme de lutte à la dépendance va bientôt ouvrir d'ailleurs.



26-AGA-05 Rapport annuel et états financiers 2025

- Présentation du rapport annuel

Le rapport annuel sera disponible en ligne sur la [page du conseil de quartier](#) (site web de la Ville de Québec). Thomas Brady présente le rapport annuel dans son ensemble. Il précise qu'un nouveau plan d'action sera établi pour 2027-2029, avec le nouveau conseil de quartier.

- Présentation des états financiers

Daniel Morgan présente les états financiers au 31 décembre 2025, disponibles dans le rapport annuel.

Une coquille doit être corrigée dans les États financiers : le chiffre des actifs totaux 2025 n'est pas le bon.

Les états financiers sont équilibrés. La différence majeure avec 2024 réside dans la demande de subventions spécifiques pour certains projets, plutôt que de piocher dans le budget annuel de fonctionnement.

- Période de questions et de commentaires du public

Pourquoi le budget de fonctionnement, en 2025, était-il de 1900 \$?

En 2025, nous avons reçu moins de budget de fonctionnement, car on ne peut pas l'accumuler : à la fin de 2024, il restait du budget, alors nous n'avons reçu que 1900 \$ pour atteindre le montant annuel de 2500 \$.

- Ratification du rapport annuel et des états financiers

Sur proposition de Philippe Morrissette, dûment appuyé par Ollyda Mystal, il est résolu de ratifier le rapport annuel et les états financiers. Adopté à l'unanimité.

Kendra Bédard recommande de désigner Thomas Brady, président, et Daniel Morgan, trésorier, comme signataires des états financiers pour officialiser les documents 2025.

FIN DU SCRUTIN

26-AGA-06 Point d'information sur le tramway par l'élu responsable des relations avec les citoyens pour le projet TramCité

Raymond Poirier, conseiller municipal de Limoilou a entamé une tournée des AGA des conseils de quartier qui sont parties prenantes sur le trajet TramCité, dans le but de bâtir un dialogue en continu avec les citoyens. Dès que des informations additionnelles sont connues, elles sont communiquées, et l'échéancier est raffiné.

Il présente un état d'avancement des travaux dans le quartier St-Roch (échéancier des travaux préparatoires en 2026), les travaux préparatoires préraills (déplacement de canalisation, foresterie, etc.) sont réalisés par Kiewit, les entrepreneurs sélectionnés par CDPQ-Infra pour cette portion. Il précise qu'en plus des travaux du tramway, d'autres travaux de partenaires sont prévus, il faut donc s'arrimer avec ces derniers (CN, MTQ, Ville de Québec).

Cet été, les travaux concernent la mise en double sens de la rue Dorchester et la démolition de la passerelle Adrien-Pouliot.

- Questions des citoyens

Pour la démolition de la passerelle, est-ce que le béton sera concassé sur place (terrain de la Croix-Rouge) ou est-ce qu'il sera déplacé pour être concassé ailleurs ? En plus du bruit associé au concassage, la poussière de béton contient de la silice, qui est cancérigène. Plusieurs copropriétaires avoisinants sont inquiets et demandent à ne pas concasser le béton sur place.

La démolition de la passerelle aura lieu en 1 fin de semaine (du vendredi soir au dimanche soir tard, pour reprendre la circulation le lundi. Il n'y a pas d'information pour le concassage, mais l'appel d'offres se termine mi-mai, des informations plus précises sur les entrepreneurs sélectionnés seront disponibles et la demande sera faite aux entrepreneurs pour le concassage.

Les membres du CQSR précisent qu'ils font partie du comité de liaison de Tramcité, et qu'ils pourront rapporter toutes les questions et toutes les inquiétudes des citoyens.

Pourquoi la passerelle Lee est-elle enlevée ? Est-ce que le temps de passage au piéton sera ajusté ?

Pour la passerelle Lee, on attend encore des réponses du MTQ. La Ville conserve son idée de faire de Laurentienne un boulevard urbain, de grands changements sont à venir. Nous prenons en note la demande du temps de traversée au passage piéton sur rue. De façon générale, malgré les mesures d'atténuation mises en place, il est important que les citoyens relèvent les points d'amélioration (temps de marche pour aller vers l'autobus, détours, etc.) et les communiquent au 311.

La directrice de l'Engrenage précise que samedi 2 mai, une marche exploratoire autour du concept de boulevard urbain aura lieu dès 10 h, le point de rendez-vous est au Stade Canac.

Quand vous dites travaux préparatoires, qu'est-ce que ça implique comme travaux ? Dans le coin de La Couronne -Sainte-Hélène, on a déjà eu beaucoup de travaux préparatoires, qu'est-ce qu'il reste à faire ? Et quand la rue de La Couronne va-t-elle fermer ?

Ce sont de simples travaux de surface, il n'y a pas besoin de rouvrir la rue : peindre des lignes, installer des poteaux. Il n'y a pas encore de date pour la fermeture de la Couronne.

Dans les journaux, nous avons lu juin 2026 pour le double sens de Dorchester, qui doit-on croire ?

Il est possible que ce soit une erreur dans les journaux. Les sens uniques dans les rues entourant Dorchester sont encore en planification, et ce ne sera pas prêt pour le mois de juin. Dès que nous avons de l'information, nous la transmettons aux citoyens.

Est-ce que des mesures d'atténuation spécifiques sont prévues pendant le Festival d'Été ? Plusieurs festivaliers utilisaient le stationnement Dorchester pour ensuite monter à pied, et il sera fermé.

Pour 2026, il n'y a pas d'enjeu majeur anticipé, car c'est encore en amont du déclenchement des gros travaux. En 2027, en revanche, oui d'autres mesures seront prévues pour bonifier les moyens de transport afin d'éviter que les gens prennent l'auto pour venir au centre-ville. L'idée, c'est de garder la promotion d'un centre-ville accessible, malgré les travaux, c'est juste que les moyens d'accessibilité seront différents. En ce qui concerne les autobus, il faut aussi s'attendre à une limitation du nombre d'autobus autour

du Grand Théâtre à un moment, parce qu'on ne peut pas avoir un bus aux 30 secondes en période de gros travaux.

La présidente de la SDC ajoute qu'elle dispose d'un fonds pour réfléchir à une campagne de promotion/sensibilisation, et l'accessibilité est un point important, puisque le territoire de la SDC inclut de nombreux stationnements souterrains.

Combien d'arbres seront coupés ?

Lors de la dernière estimation, en 2022, on prévoyait couper 1584 arbres. Une mise à jour des demandes précises et des possibilités de conservation est en cours. Dans certains tronçons, nous sommes en mesure de conserver plus 60 % des arbres.

La commande, c'est de protéger les arbres : il y a des règles strictes qui entourent l'abattage. Il y a seulement 3 motifs d'abattage inévitable :

- L'arbre est directement sur le tracé ;
- Les travaux touchent les racines et rendent l'arbre instable ;
- Trop de branches doivent être coupées.

Le bois coupé est valorisé (paillis, copeaux, production d'énergie), les propriétaires des terrains sur lesquels les arbres sont coupés peuvent décider de conserver le bois coupé sur leurs arbres.

Un plan de compensation est prévu : chaque arbre coupé est remplacé par 20 arbres plantés, et au moins 3 arbres directement dans le secteur d'influence de l'arbre (quelques mètres autour). On va essayer de générer des opportunités de plantations.

Le conseiller termine en rappelant les moyens de communication disponibles en cas de question relative au projet Tramcité :

- Courriel du conseiller raymond.poirier@ville.quebec.qc.ca
- Numéro de téléphone de la Ville **311**
- La présence des équipes Info-Chantier sur le terrain sera accrue dès mi-mai.

26-AGA-06 Période d'information de la membre du conseil municipal

La conseillère félicite les nouveaux membres du CQSR, et remercie les anciens.

Mobilité et transport

- La Ville tient au projet de boulevard urbain et continue les représentations auprès du MTQ. Le Conseil de quartier est invité à proposer des motions en ce sens.
- Rue du Pont : le sens unique de la Rue du Pont (dans le secteur Charest-St-Joseph) posait des problèmes de circulation, beaucoup d'automobilistes ne respectent pas l'interdiction, à la suite de nombreuses plaintes au 311, des améliorations ont été apportées à la signalisation (pancarte plus grosse), d'autres actions sont prévues.
- Bonne nouvelle, l'usage des pistes cyclables est en augmentation : la fréquentation du corridor VivaCité du chemin Sainte-Foy a augmenté de 50 % entre avril 2025 et avril 2026, malgré les températures froides cette année. Les commerçants du secteur se réjouissent.

Affichage urbain

- Une grande opération d'affichage pour mentionner les toilettes publiques va débuter le 10 août dans St-Roch. Il n'en manque pas, mais elles sont mal indiquées (Marina, bloc sanitaire à côté de la bibliothèque, à côté de Laubérivière, au YMCA, dans l'ascenseur du Faubourg, à la Pointe-aux-Lièvres). Les blocs sanitaires étaient ouverts tout l'hiver, mais le seul ouvert 24/7 est celui à côté de la bibliothèque.

L'affichage comprend les heures d'ouverture et des panneaux de signalisation/direction, pour un coût de 100 000 \$.

Matières résiduelles

- Interdiction d'utiliser des sacs en plastique pour les feuilles à partir de cet automne. Les citoyens peuvent utiliser des sacs en papier, ou passer la tondeuse dans les feuilles tombées pour faire du feuillicyclage.
- Du 1er au 10 mai, le centre de tri des matières organiques est en travaux, les citoyens sont invités à garder leurs sacs mauves pendant cette période. Les sacs ramassés pendant cette période sont incinérés.

Art et culture

- Il est possible de louer des œuvres d'art à la bibliothèque G.-Roy (artothèque). Un appel de projets est d'ailleurs en cours pour les artistes professionnels qui souhaitent offrir leurs œuvres en location.
- Exposition du Projet Piliers, une initiative de médiation culturelle à l'espace SHERPA, jusqu'à la fin du mois de mai.

Commerces

- Mise en contexte : un fonds spécial pour les commerçants de St-Roch permettait de fournir un appui aux nouveaux commerçants s'installant dans le secteur. Ce fonds-là n'existe plus, mais une évaluation des besoins est en cours, après le dépôt du Plan St-Roch (par ex. les citoyens ont nommé le besoin d'avoir des commerces de proximité pour manger, plutôt que des restaurants). Un diagnostic a été posé : il y a un haut taux de vacances, beaucoup de locaux commerciaux, et les tours à bureaux sont aussi vacantes. La Ville se demande si la vocation de certains locaux pourrait être modifiée pour répondre aux besoins des citoyens.

Consultations citoyennes

- La Ville convie les citoyens à des ateliers participatifs autour de la transition socioécologique. Ces ateliers permettront de dégager des actions à mettre en place pour améliorer cette transition. L'un des objectifs étant que la Ville de Québec devienne la première région de la biosphère de l'UNESCO en milieu urbain (appellation, comme Ville de Littérature ou Ville patrimoniale). Pour l'arrondissement de La Cité-Limoilou, l'atelier se tiendra jeudi 7 mai, 19 h, au Club social Victoria.
- La conseillère tiendra sa séance annuelle le 11 juin, en soirée, à la Salle fleurie de la bibliothèque Gabrielle Roy. Elle présentera ses réalisations et les projets en cours. Des dépliants avec les informations précises seront distribués sous peu.

Urbanisme

- Consultation autour des cafés-terrasses et autres assouplissements : la Ville envisage un allègement temporaire pour l'aménagement de terrasse en avant des commerces, dans la zone d'influence du tramway. Par ailleurs, d'autres modifications au règlement RVQ1400 (règlement d'harmonisation sur l'urbanisme) sont soumises à la consultation : autorisation d'œuvre murale en façade de propriété (ex. murale sur les portes de garage), règle d'abattage des frênes, etc. La consultation publique se tiendra le 12 mai, à l'Édifce Andrée Boucher à Sainte-Foy, en mode hybride.

Port de Québec

- Communiqué : le port de Québec est situé en eaux profondes, c'est le 6^e port au Canada, mais il est sous-utilisé, par manque d'installations. Les marchandises doivent donc voyager jusqu'à Montréal, avant d'être rapatriées à Québec par camions. Le projet de terminal de conteneur permettrait d'éviter des GES et de fluidifier la chaîne d'approvisionnement rendue instable par la situation géopolitique. La Ville a pris note des questions des citoyens sur le camionnage et la qualité de l'air. Lorsque QSL (promoteur) déposera son projet d'autorisation de poste de douane (autorisation fédérale), il y aura des consultations citoyennes menées par le Port avant d'aller plus loin. La vision Ville-Port permet d'éviter que le Port ne se développe seul, sans penser aux impacts sur les citoyens. Le Conseil de quartier fait de la représentation.

Initiatives contre l'itinérance

- Ouverture prochaine, au 14 Côte du Palais (en face de l'Hôtel-Dieu), d'un centre en santé mentale et en accompagnement en toxicomanie de 12 lits.
- Bilan positif pour les installations modulaires sur D'Estimauville : depuis l'installation en octobre-novembre, 9 personnes sont passées par cette forme d'hébergement et ont retrouvé un logement. La Ville évalue la possibilité sur d'autres terrains.
- Un toit avant tout : une famille de philanthropes (la famille Choquette) a récolté de l'argent (somme, qui, avec l'engagement de la ville, s'élève à 800 000 \$) pour renforcer le programme Porte-clés (alliance de 9 organismes communautaires). Grâce à ce programme, près de 400 personnes sont sorties de la rue, avec une stabilité résidentielle de 95 %. Environ 20 nouveaux propriétaires se sont ajoutés à la banque de logements.
- En haut de l'escalier Lépine, 120 logements sociaux seront construits autour de St-Vincent de Paul, le financement vient d'être rattaché.
- Dans le coin des édifices Chancelière/Chapleau, des logements destinés aux personnes vivant un vieillissement précoce en raison de la rue ont vu le jour. Plusieurs personnes ont déjà intégré ces logements.
- Le Répit Basse-Ville va rouvrir dans le sous-sol de l'Église dimanche 3 mai (horaire de jour).
- Rappel du livre jeunesse Dans la rue, disponible à la librairie Pantoute. Le livre propose aussi un lexique pour aider à mettre en mot les enjeux.

26-AGA-09 Période de questions et commentaires du public

Quand vont commencer les travaux à l'Îlot Dorchester ?

À partir de fin mai/début juin, la mobilisation commence, ça veut dire que le stationnement ne sera plus accessible. Il y aura des travaux de décontamination. À l'automne 2026, un mur/barrière sera ajouté autour du stationnement pour débiter les autres travaux.

26-AGA-10 Varia

- La SDC annonce la création d'un comité pour dynamiser les locaux vacants. Une première boutique éphémère verra le jour du 11 au 14 juin 2026 dans le local de la Cordée. Développement commercial comité du SDC

26-AGA-10 Fin de l'assemblée

Thomas Brady déclare l'assemblée levée à 21 h 29. Appuyé par Kendra Bédard.